MARDI 14 FÉVRIER

LA SANS VALENTIN

Si vous êtes seul(e) le 14 février, réservez votre soirée, vos plans ont changé : Participez à La Sans Valentin !
Toutes les infos (menu, tarifs, modalités d'inscription) à venir

SAMEDI 25 FÉVRIER DE 9h à 12h

MATINÉE PORTES OUVERTES SUR RDV à la MAM

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Pamela au 06.99.93.74.42 de la MAMaisonnette pour une visite et obtenir les informations dont vous auriez besoin pour une inscription.

INFOS PRATIQUES

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES :

Prochainement un important programme de mise aux normes et de rénovation de la salle des fêtes va se réaliser.
Les travaux vont commencer par la réfection et l'aménagement de la cour de ferme **à compter du 1er février**. Le stationnement et la circulation seront interdits dans l'enceinte de la cour du 30 janvier au 24 février.
Les travaux intérieurs s'étaleront de mi-février à début juin.
Ce chantier risque de générer quelques nuisances pour l'environnement. Les entreprises et la municipalité seront vigilantes à les réduire au maximum. Toutefois, nous vous présentons toutes nos excuses pour les éventuelles gênes.
Découvrez les plans projets sur notre site rubrique actualités/infos spéciales.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CHEMIN DES AUFRAIS :

Le programme de construction du Chemin des Aufrais débutera courant février. Nous vous invitons à consulter le site internet de la commune et notre page Facebook afin d'être informé du calendrier et des modalités de gestion de la circulation et des stationnements durant cette période.

INFLUENZA AVIAIRE :

Dans l'Essonne, le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène a été identifié le 16 janvier 2023 sur 3 mouettes rieuses retrouvées mortes le 10/1/2023 à Viry Chatillon.
Face à ce nouveau cas et nouvelle vague de propagation du virus, un arrêté préfectoral détermine une zone de contrôle temporaire sur le département de l'Essonne. Varennes-Jarcy est comprise dans ce périmètre.
Les mesures de prévention et de gestion sont détaillées dans l'arrêté préfectoral. A ce titre, il doit être procédé au recensement de tous les lieux de détention de volailles ou d'autres oiseaux captifs à finalité commerciale ou non-commerciale. Ainsi, si vous détenez des volailles de basses cours, merci de bien vouloir vous déclarer en mairie accueil@varennes-jarcy.fr.
Vous trouverez toute l'information nécessaire sur les mesures et les modalités de déclaration des basses-cours : https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosécurité-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers. Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral sur notre site rubrique actualités/infos spéciales.

Varennes Jarcy

SAMEDI 28 JANVIER à 19h15

LA GRANGE EN CONCERT

MUSIC YOU, THE FAMOUS UNKNOWN, ABCD

Salle La Grange, 2 rue de la Ferme

Concert organisé par l'École de Musique de Varennes-Jarcy
Entrée Libre.

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 FÉVRIER

SALON DU VDI et du RECRUTEMENT

Gymnase Sandrine MARTINET

Samedi de 14h à 18H30
Dimanche de 10h à 18h
Prêt à porter, bijoux, accessoires, épicerie fine, culinaires, cosmétique, lingerie, plaisirs du couple…
Entrée libre.
Venez nombreux !

MARDI 14 FÉVRIER

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME

Adressez-nous vos messages pour diffusion sur le panneau lumineux rue de la Libération et nos réseaux sociaux.
Message à adresser à evenement@varennes-jarcy.fr jusqu'au vendredi 10 février.